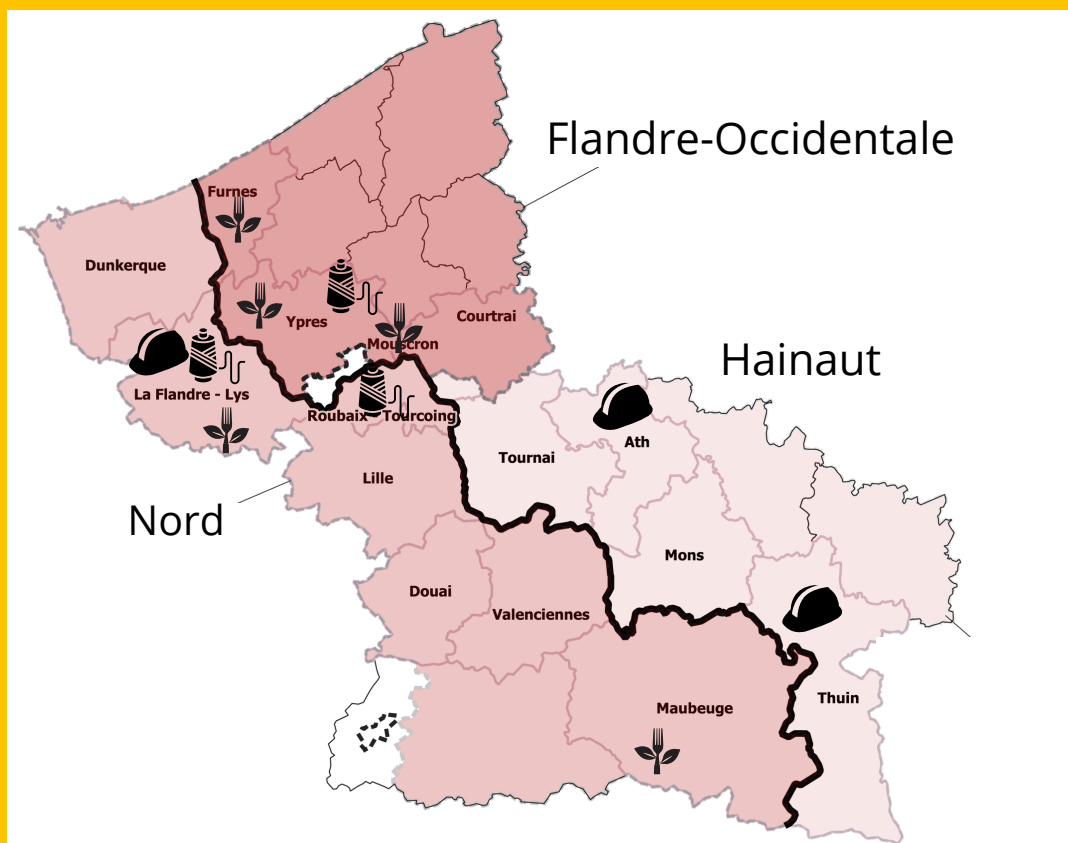


L'Insee Hauts-de-France vous informe, Lille le **30 septembre 2021**

- En 2015, dans l'espace frontalier franco-belge, **100 000 salariés** travaillent dans le secteur de la **construction (60 000 salariés)**, l'**agroalimentaire (28 000)** et l'**industrie textile (11 800)**. Le poids de ces trois secteurs est plus important dans la province de Flandre-Occidentale que dans celle du Hainaut ou le département du Nord.
- À un niveau géographique plus fin, ces secteurs sont très présents dans certains territoires. Ainsi, la part de l'**agroalimentaire** dans l'emploi est de 7 à 9 % dans la zone d'emploi de Flandre-Lys et les arrondissements belges de Furnes, Ypres et Mouscron, soit 2 à 3 fois plus qu'en moyenne dans l'espace frontalier. La **construction** représente 8 % des emplois en Flandre-Lys et 7 % dans les arrondissements de Thuin et Ath, soit 2 à 3 points de plus que dans l'espace frontalier. Le poids du **textile** dans l'emploi salarié total est 5 fois plus élevé dans les zones situées en Flandre-Occidentale (3 % des salariés) que dans le département du Nord et la province du Hainaut.
- Entre 2010 et 2015, l'**emploi dans l'espace frontalier recule dans la construction** (- 10 %, soit 6 700 postes perdus) **et le textile** (- 20 %, soit 3 000 postes) et **progressé légèrement dans l'agroalimentaire** (+ 3 %, soit 800 postes).

## Compétences sans frontières : secteurs de l'industrie agroalimentaire, textile et de la construction

*Dans l'espace frontalier :*  
60 000 personnes travaillent dans la construction;  
28 000 dans l'agroalimentaire;  
11 800 dans le textile.  
*Ces secteurs sont très présents dans certaines zones :*



Zone où l'**agroalimentaire** représente au moins 7 % de l'emploi salarié de la zone



Zone où la **construction** pèse 7 % ou plus de l'emploi salarié total de la zone



Zone où le **textile** pèse 2 % ou plus de l'emploi salarié total de la zone

